

CONSEIL ACADÉMIQUE

Année universitaire 2024-2025

RELEVÉ DES DÉCISIONS ET AVIS n° 3

Séance du 12 juin 2025

RELEVÉ DES DÉCISIONS ET AVIS DU CONSEIL ACADÉMIQUE DU 12 JUIN 2025

- **Élection d'un membre de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers**

M. Thomas LOILIER est élu membre de la section disciplinaire du Conseil académique compétente à l'égard des usagers.

- **Élection d'un membre de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants**

M. Étienne LIÉNARD est élu membre de la section disciplinaire du Conseil académique compétente à l'égard des enseignants.

- **Élection d'un représentant étudiant au Conseil du Service universitaire de Santé Étudiante**

M. Mathis ESNAULT est élu membre du Conseil du Service universitaire de Santé Étudiante.

- **Charte relative aux conditions d'attribution et d'utilisation de locaux au profit des associations étudiantes agréées de l'Université**

Le Conseil académique approuve la Charte relative aux conditions d'attribution et d'utilisation de locaux au profit des associations étudiantes agréées de l'Université.

Fait à Caen, le 16 juin 2025
Le président de l'Université,


Lamri ADOUI

